

**ATELIER**

# DROITS ET DEVOIRS DE L'ADOLESCENT·E



**L'atelier "droits et devoirs de l'adolescent·e" a pour objectif d'initier les jeunes à la citoyenneté, afin qu'ils puissent prendre conscience de leurs droits, mais aussi de leurs responsabilités grandissantes.**

## COMPRENDRE LA THÉMATIQUE

➔ Les droits et les devoirs garantissent la vie en collectivité. Le passage à l'adolescence implique davantage de droits, mais aussi de responsabilités. C'est une période de construction de soi et d'apprentissage des normes sociales. Il est donc important de transmettre ces valeurs de citoyenneté et de respect des droits et devoirs aux adolescent·e·s.



La *Charte des droits de l'enfant dans le sport* définit les droits des jeunes dans le cadre de la pratique sportive. Scannez ce QR code avec votre smartphone pour la découvrir.



### PRINCIPE DU JEU

Béret



### DURÉE DU JEU

20 minutes

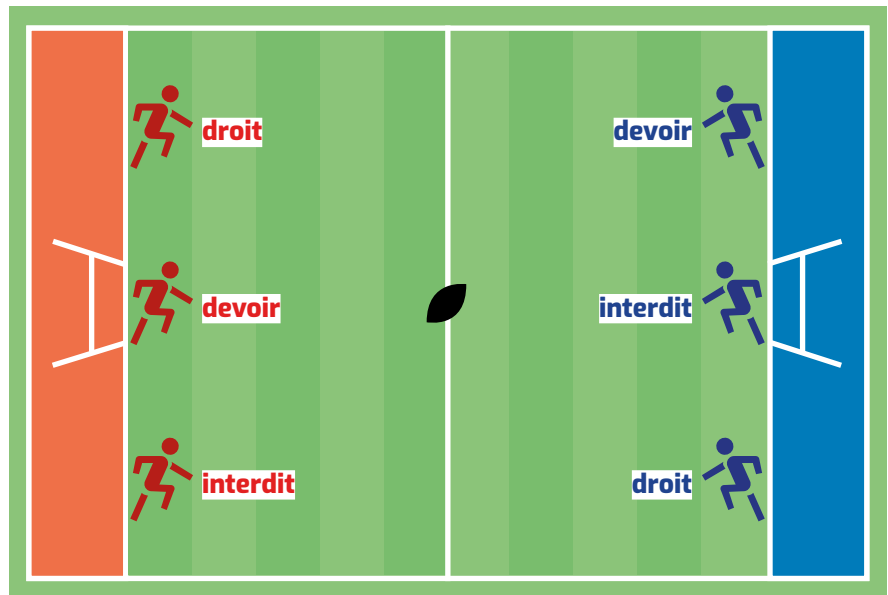
## PRÉPARATION DU JEU

**1** - Répartissez les jeunes en deux équipes. Donnez à chaque membre des équipes un des noms suivants : droit, devoir ou interdit.

- S'il y a plus de 3 joueurs dans l'équipe, donnez le même nom à plusieurs jeunes.
- S'il y a moins de 3 joueurs dans l'équipe, donnez plusieurs noms à certains jeunes.

**2** - Divisez le terrain en deux camps, correspondant chacun à une équipe.

**3** - Placez le ballon au milieu du terrain.



## RÈGLES DU JEU

- L'éducateur·rice lit les exemples de situations fournis par cette fiche en alternant entre droits, devoirs et interdits.
- Les membres de chaque équipe dont le nom correspond à la situation doivent courir pour récupérer le ballon.
  - Si plusieurs jeunes ont le même nom, ils jouent en collectif et peuvent se faire des passes pour éviter d'être touchés par leurs adversaires.
- Les jeunes doivent attendre la fin de la lecture pour courir, sinon le point va à l'équipe adverse.
- Pour gagner le point, il faut ramener le ballon dans son camp sans être touché par l'adversaire.
  - Si un jeune est touché en essayant d'amener le ballon dans son camp, le point va à l'équipe adverse.
  - Si un jeune court vers le ballon alors que son nom ne correspond pas à la bonne réponse, l'équipe adverse gagne un point.
- À la fin de la manche, les jeunes se regroupent en équipe et doivent énoncer le plus vite possible à quel droit, devoir ou interdiction correspond la situation. L'équipe qui donne la bonne réponse en premier gagne un point.
- L'éducateur·rice énonce la correction et une nouvelle manche commence.
- L'équipe qui a remporté le plus de points gagne la partie.

## SITUATIONS À ÉNONCER

Vous pourrez retrouver ci-dessous 9 exemples de situations, correspondant à des droits, devoirs ou interdits.

### DROITS

➔ Même s'il s'entraîne régulièrement, Raphaël a du mal à être précis quand il tire et cela agace ses coéquipiers.

#### Droit à l'échec

**Correction** : Tout le monde a le droit de ne pas réussir quelque chose. Chacun a des forces et des faiblesses.

➔ Inès a des problèmes avec ses camarades et veut en parler à l'éducateur.

#### Droit à l'écoute

**Correction** : En cas de problème, les jeunes peuvent s'adresser aux adultes du club. Ils sont là pour les écouter et les aider.

➔ Farah publie souvent des photos de l'entraînement sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, un de ses camarades a refusé d'être pris en photo.

#### Droit à la vie privée

**Correction** : Chaque jeune a droit à la vie privée. Il est interdit de publier des photos de quelqu'un sans son autorisation. Dans ce cas précis, on parle de droit à l'image.

### DEVOIRS

➔ Enzo arrive toujours à l'heure à l'entraînement.

#### Devoir d'être ponctuel

**Correction** : Il faut être à l'heure à l'entraînement. C'est une question de respect de soi, de ses camarades et de l'éducateur.

➔ Pendant l'entraînement, les jeunes prennent tous des chasubles et les rangent à leur place après utilisation.

#### Devoir de respecter le matériel

Vous pouvez en sélectionner plusieurs en fonction du temps dont vous disposez et des problématiques que vous souhaitez aborder avec les jeunes. L'atelier ne doit pas durer plus de 20 minutes.

**Correction** : Il est obligatoire de respecter le matériel fourni par le club. Ce matériel a été acheté pour les jeunes, il faut en prendre soin.

➔ Axelle veut contester un point auprès de l'arbitre, mais celui-ci n'est pas d'accord. Même si elle est déçue, elle accepte la décision de l'arbitre.

#### Devoir de respecter l'arbitre

**Correction** : L'un des devoirs du jeune est de respecter les adultes qui encadrent sa pratique sportive, notamment l'arbitre et ses décisions.

### INTERDITS

➔ Pendant un match, Paul a plaqué Marine et en a profité pour lui toucher les fesses de manière insistante.

#### Interdiction d'abus

**Correction** : Tout jeune a le droit d'être protégé contre toute forme de violence ou d'abus, dont sexuels. Si la situation avec un jeune ou un adulte devient gênante, il faut en parler.

➔ Théo a frappé Samy parce qu'il pense que l'équipe a perdu le match à cause de lui.

#### Interdiction d'être violent·e

**Correction** : Il est interdit de recourir à la violence. Pratiquer un sport implique de respecter les autres. Chaque jeune a le droit d'être protégé contre toute forme de violence.

➔ Martha a cru voir une faute que l'arbitre n'a pas sifflée. De colère, elle l'insulte violemment.

#### Interdiction d'insulter

**Correction** : Toute forme de violence est interdite, y compris la violence verbale. Les jeunes ont le devoir de respecter l'arbitre et tous les autres adultes de la structure.

## CONSEILS D'ANIMATION

- Pour introduire l'activité, vous pouvez prévoir une petite discussion avec les jeunes, autour de questions comme : "Qu'est-ce qui est interdit dans le sport ?".
- Après chaque manche, n'oubliez pas d'énoncer la correction qui correspond à un message clé que les jeunes doivent retenir.
- N'hésitez pas à rappeler aux jeunes qu'ils sont en sécurité au sein du club et qu'ils peuvent s'adresser à vous en cas de problème.

## MESSAGES CLÉS À RETENIR

- Je fais partie d'une communauté, avec des droits, mais aussi des devoirs.
- Je respecte les autres, camarades comme adultes, les lieux et le matériel.
- En cas de problème, je peux m'adresser aux adultes du club.
- J'ai le droit à la protection contre toute forme de violence et d'abus.
- J'ai le droit d'avoir mon mot à dire et d'être entendu·e.

## CONTACTS

En cas d'urgence, contactez le service national d'accueil téléphonique pour l'enfance en danger au 119.

Sos Violences (FFR) : 06 48 14 30 98 ou [sosviolences@ffr.fr](mailto:sosviolences@ffr.fr)